

NOM PRENOM.....
 DATE DE NAISSANCE.....
 ADRESSE.....
 TELEPHONE.....
 MAIL.....

Jours	Matin*	Après-midi*	Journée*	Repas*
Semaine du mercredi 7 au vendredi 9 juillet 2021				
Lundi				
Mardi				
Mercredi 7				
Jeudi 8				
Vendredi 9				
Semaine du lundi 12 au vendredi 16 juillet 2021				
Lundi 12				
Mardi 13				
Mercredi 14		FERIE		
Jeudi 15				
Vendredi 16				
Semaine du lundi 19 au vendredi 23 juillet 2021				
Lundi 19				
Mardi 20				
Mercredi 21				
Jeudi 22				
Vendredi 23				
Semaine du lundi 26 au vendredi 30 juillet 2021				
Lundi 26				
Mardi 27				
Mercredi 28				
Jeudi 29				
Vendredi 30				

L'inscription **uniquement** pour une sortie sera acceptée sous réserve de disponibilité de places

*Mettre une croix dans la case concernée

Rappel : Toute modification de présence peut se faire jusqu'au vendredi 2 juillet 2021 à 10h. Des présences supplémentaires sont accordées en fonction de la disponibilité des places. Les inscriptions faites et non suivies de présences seront facturées sauf si un certificat médical justifie l'absence. (Cf. règlement intérieur Accueil de loisirsArt9)

NOM PRENOM.....
 DATE DE NAISSANCE.....
 ADRESSE.....
 TELEPHONE.....
 MAIL.....

Jours	Matin	Après-midi	Journée	Repas
Semaine du mercredi 7 au vendredi 9 juillet 2021				
Lundi				
Mardi				
Mercredi 7				
Jeudi 8				
Vendredi 9				
Semaine du lundi 12 au vendredi 16 juillet 2021				
Lundi 12				
Mardi 13				
Mercredi 14		FERIE		
Jeudi 15				
Vendredi 16				
Semaine du lundi 19 au vendredi 23 juillet 2021				
Lundi 19				
Mardi 20				
Mercredi 21				
Jeudi 22				
Vendredi 23				
Semaine du lundi 26 au vendredi 30 juillet 2021				
Lundi 26				
Mardi 27				
Mer 28				
Jeudi 29				
Vendredi 30				

L'inscription **uniquement** pour une sortie sera acceptée sous réserve de disponibilité de places

*Mettre une croix dans la case concernée

Rappel : Toute modification de présence peut se faire jusqu'au vendredi 2 juillet 2021 à 10h. Des présences supplémentaires sont accordées en fonction de la disponibilité des places. Les inscriptions faites et non suivies de présences seront facturées sauf si un certificat médical justifie l'absence. (Cf. règlement intérieur Accueil de loisirs Art9)